

COMITE DE JUMELAGE ET D'ECHANGES INTERNATIONAUX

LOCHES – WERMELSKIRCHEN



Siège Social : HOTEL DE VILLE
B.P. 231 – 37602 LOCHES CEDEX

ADHESION 2019

Chers amis, chers membres,

Afin d'améliorer l'organisation de notre Assemblée Générale et dans le but de faciliter les tâches de nos membres du bureau, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir dès réception de ce courrier votre cotisation 2019 à l'aide du coupon dûment complété en bas de page.

ATTENTION : *Seules les personnes à jour de leur cotisation 2019 pourront voter lors de l'Assemblée Générale (ou par procuration si absentes).*

Votre adhésion est à retourner à l'adresse suivante, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre du **Comité de Jumelage** :

Geneviève ARNAULT
La Robinière
37600 SENNEVIÈRE

Nous vous remercions d'avance de votre coopération, votre carte d'adhérent vous sera remise lors de l'Assemblée Générale (ou envoyée après l'Assemblée générale pour les absents).

Vous (NOM, Prénom) :		_____
Votre conjoint (Nom, Prénom) :		_____
Adresse :		_____
Code postal :	<input type="text"/>	Ville : _____
Adresse électronique :		_____ @ _____
Téléphone fixe :	<input type="text"/>	
Portable :	<input type="text"/>	

Demandons à adhérer au Comité de Jumelage et d'échanges internationaux de Loches.

Veillez cocher la case correspondante :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Individuel(s) : 10 € | <input type="checkbox"/> Association ou établissement : 30 € |
| <input type="checkbox"/> Couple : 20 € | <input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur (20 € minimum) : _____ € |